

24 mai 2005 -14:05

L'INASTI publie son rapport annuel 2004

L'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants a publié son rapport annuel 2004. Les chiffres pour 2004 indiquent une augmentation du nombre total des travailleurs indépendants affiliés. Le nombre d'indépendants en activité principale a diminué, tandis que celui des activités complémentaires continue à augmenter.

L'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants a publié son rapport annuel 2004. Les chiffres pour 2004 indiquent une augmentation du nombre total des travailleurs indépendants affiliés. Le nombre d'indépendants en activité principale a diminué, tandis que celui des activités complémentaires continue à augmenter.

En 2004, le nombre de travailleurs indépendants, toutes catégories confondues, a augmenté pour atteindre 859.717 indépendants. Par rapport à 2003, on compte 3.062 unités de plus ou + 0,36 %. Au 31 décembre 2004, il ne restait plus que 57.814 personnes affiliées comme conjoint aidant (mini-statut : 49.500 ; maxi-statut : 8.314). En comparaison de l'année précédente, cela représente une chute de 6.610 unités ou une diminution de 10,26 %. Le mini-statut perd 7.584 unités (- 13,29 %). Tandis que le maxi-statut gagne 974 unités ou + 13,27 %. Le nombre d'activités principales tombe à 636.594 unités (2003 : 640.047). Néanmoins, le nombre d'activités principales exercées par des hommes est en hausse : de 406.475 à 407.976 unités. Chez les femmes, ce nombre a régressé de 233.572 à 228.618 unités. Comme les années précédentes, le nombre de titulaires d'activités complémentaires est en augmentation (163.772 contre 158.094 en 2003). A noter également l'expansion du nombre de pensionnés (+ 1,43 %) exerçant encore une activité indépendante (2004 : 59.351 / 2003 : 58.514). Parmi les revenus professionnels nets, on peut constater une augmentation considérable. La moyenne des revenus de référence 2001 (servant au calcul des cotisations 2004) s'élevait à 19.800,71 euros. A titre de comparaison : pour les revenus de référence 2000 (cotisations 2003), elle s'élevait à 18.506,16 euros. L'INASTI est chargé de l'exécution de la gestion financière globale du statut social des travailleurs indépendants. En 2004, la gestion financière se solde par un boni de 46.904 milliers d'euros. Le rapport annuel complet peut être consulté sur le site web de l'INASTI, www.rsvz-inasti.fgov.be (rubrique 'Publications').

Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI)
Quai de Willebroeck 35
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 546 42 11
<http://www.rsvz-inasti.fgov.be>

Floriane De Muyter
Attachée Service de Communication
+32 2 546 44 92
floriane.demuyter@rsvz-inasti.fgov.be

Shavawn Somers
+32 2 546 44 75
Shavawn.Somers@rsvz-inasti.fgov.be